

# EXTRAIT

## DES DELIBERATIONS

### DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 12 novembre 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient  
présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Nicolas MATT, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Eric ELKOUBY ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Madame Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas MATT, Madame Cécile DELATTRE ayant donné pouvoir à Monsieur Vincent DEBES
- Excusé(s) : Monsieur Mathieu CAHN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Serge OEHLER
- Absent(s) : Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Françoise BUFFET
- Rapporteur : Madame Danielle DILIGENT

**N° CP/2018/385 - 60510 - Soutien à l'attractivité des territoires**  
**Proposition d'attribution de subvention à la Chambre de Consommation d'Alsace**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide :

- du principe d'un partenariat entre le Département du Bas-Rhin et la Chambre de Consommation d'Alsace, axé sur la thématique de la protection des personnes et de l'action citoyenne pour l'année 2018 ;
- d'attribuer une subvention de 36 000 € au titre de l'année 2018 à la Chambre de Consommation d'Alsace ;
- d'approuver les termes du projet de convention de partenariat joint en annexe à la présente délibération, à conclure à cet effet entre le Département du Bas-Rhin et la Chambre de Consommation d'Alsace ;
- d'autoriser son président à signer cette convention.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20181112-lmc1122808-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 19/11/18